



# PROJET DE FONCTIONNEMENT

**Nom du relais petite enfance :** ... Relais petite enfance de l'Huisne Sarthoise .....

**Gestionnaire du relais petite enfance :** ... Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise .....

**Période contractuelle :** ... 01/01/2025 au 31/12/2027 .....



Equipement financé par la Caf

# SOMMAIRE

<u>PREAMBULE</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance</u> .....	46
<u>2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet</u> .....	46
<u>2.1. Les moyens humains :</u> .....	47
<u>2.2. Le planning et les actions :</u> .....	48
<u>2.3. Les locaux</u> .....	49
<u>2.4. Le matériel</u> .....	50
<u>3. Le contexte territorial du Relais</u> .....	51
<u>4. La formalisation du projet</u> .....	56
<u>4.1. L'information et l'accompagnement des familles</u> .....	56
➤ <u>Informar les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire</u> .....	56
➤ <u>Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne</u> .....	57
➤ <u>Le guichet unique d'information (mission renforcée)</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
➤ <u>Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels</u> .....	58
➤ <u>Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur</u> .....	59
<u>4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels</u> .....	60
➤ <u>Informar les professionnels sur le métier</u> .....	60
➤ <u>Informar et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr</u> .....	61
➤ <u>Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels</u> .....	61
➤ <u>Organiser des ateliers d'éveil</u> .....	62
➤ <u>L'analyse de la pratique (mission renforcée) :</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
➤ <u>Accompagner le parcours de formation des professionnels</u> .....	63
➤ <u>Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
➤ <u>Promouvoir le métier d'assistant maternel</u> .....	64
➤ <u>La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :</u> .....	64

# PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels<sup>9</sup> de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

---

<sup>9</sup> selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

# 1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

<b>Nom du relais : Relais petite enfance de l'Huisne Sarthoise</b>	
Adresse administrative : 25 rue Jean Courtois 72400 La Ferté-Bernard	
Numéro(s) de téléphone : 02 43 93 07 07	
Adresse email : relaispetiteenfance@huisne-sarthoise.com	
Date de création : 2015	

<b>Gestionnaire :</b>
Nature juridique : Communauté de communes
Adresse : 25 rue Jean Courtois 72400 La Ferté-Bernard
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Leroux Vanessa
Coordonnées de contact : 02 43 60 72 71

Communes et intercommunalités couvertes par le relais		
Avezé	Dehault	Saint-Denis-des-Coudrais
Beillé	Duneau	Saint-Jean-des-Echelles
Boëossé-le-Sec	La Ferté-Bernard	Saint-Maixent
La Bosse	Gréez-sur-Roc	Saint-Martin-des-Monts
Bouër	Lamnay	Saint-Ulphace
La Chapelle-du-Bois	Le Luart	Sceaux-sur-Huisne
La Chapelle-Saint-Remy	Melleray	Souvigné-sur-Même
Champrond	Montmirail	Théligny
Cherré-Au	Préval	Tuffé-Val-de-la-Chéronne
Cormes	Prévelles	Villaines-la-Gonais
Courgenard	Saint-Aubin-des-Coudrais	Vouvray-sur-Huisne



## 2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

### 2.1. Les moyens humains :

3. Les animateurs du relais		
Nom - Prénom	LE MEUR Fabienne	LEROY Chloé
Date d'embauche	01/09/20 15	03/10/2021
Formation initiale	Educatrice de jeunes enfants	Conseillère en économie sociale familiale
Expérience(s) professionnelle antérieure	Directrice de la crèche de La Ferté-Bernard Animatrice RAM municipal	Stagiaire au RPE
Durée de travail hebdomadaire au Relais	35h	35h
Formation continue envisagée	L'approche snoezelen en structure petite enfance La place du livre avec le tout-petit (0-3 ans)	Les neurosciences et le tout-petit L'accompagnement de la fonction parentale

**les fiches de postes sont annexées au projet de fonctionnement.**

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

⇒ Madame Le Meur va faire valoir ses droits à la retraite en fin d'année 2025. Il est envisagé de recruter plusieurs semaines en amont afin de permettre « un tuilage » entre l'animatrice en poste et son / sa remplaçant(e).

Sur une période de 2 mois, il y aura 3 ETP sur le service. Une augmentation temporaire du nombre d'ETP est envisagée.

.....

*Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.*

Autres personnels du relais			
Fonction			
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)			

## 2.2 Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet						
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	Horaires 8h30 – 9h	Déplacement	Déplacement	Déplacement	Déplacement	Déplacement
	Horaires 9h-9h30	Installation	Installation		Installation	Installation
	Horaires 9h-12h	Permanence sans rendez-vous sur La Ferté-Bernard ou Tuffé-Val-de-la-Chéronne		Permanence sans rendez-vous sur La Ferté-Bernard ou Tuffé-Val-de-la-Chéronne		
	Horaires 9h30-11h30	Atelier	Atelier		Atelier	Atelier ou co-animation (1 semaine sur 2)
	11h30-12h00	Rangement - déplacement	Rangement - déplacement		Rangement - déplacement	Rangement - déplacement
Après-midi	Horaires 14h – 17h30	Permanence sans rendez-vous sur Tuffé-Val-de-la-Chéronne + déplacement	Permanence sur rendez-vous sur Tuffé-Val-de-la-Chéronne + déplacement	Fermé au public (préparation des ateliers, réunions partenariales...) & déplacement	Permanence sur rendez-vous sur Tuffé-Val-de-la-Chéronne + déplacement	Fermé au public (préparation des ateliers, réunions partenariales...)
	Horaires 14h00 – 17h30	Permanence sans rendez-vous sur La Ferté-Bernard	Permanence sur rendez-vous sur La Ferté-Bernard		Permanence sur rendez-vous sur La Ferté-Bernard	
Total heures		7+7	7+7	7+7	7+7	7+7

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	31.5 h	45%
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes		
Temps collectifs et animations en présence des enfants	14h	20%
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	14h	20%
Déplacement/installation/désinstallation/entretien du matériel	10.5	15%

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI  NON

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

Le RPE ne peut réaliser cette mission, actuellement, car le logiciel utilisé par le service ne permet pas de répondre favorablement à une clause de la convention. L'article stipulé dans la convention d'habilitation est le suivant « le lieu d'information s'engage par ailleurs à ne conserver aucune des données à caractère personnel recueillis dans le cadre de la présente convention, plus de 6 mois à compter de leur date de leur transmission... »

### 2.3 Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose a minima des espaces suivants :

- le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;
- un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI  NON X

Configuration des locaux principaux			
Le relais...	Antenne PEP's – La Ferté-Bernard – 20, place St-Julien	Antenne PEP's – Tuffé-Val-de-la-Chéronne – 5, chemin des écoliers	Lieux itinérants
... dispose d'un local spécifique	Oui	Oui	Mutualisé
... est intégré dans un autre équipement	Non	Oui ALSH pluri-communal de Tuffé	Certains
... a une signalétique	Oui	Oui	Non
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	Oui	Oui	Non
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	Oui	Oui	Oui
... dispose d'une salle de réunion	Oui	Oui	Non
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	Oui	Oui	Certains lieux
... autre :	Non	Dortoirs, carré potager, cours extérieur à Tuffé, espace de rangement	

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

⇒ Déménagement de l'antenne PEP's de La Ferté-Bernard, dans un autre bâtiment plus grand sur La Ferté-Bernard : rue du Moulin à Tan – espace mutualisé avec un centre culturel (Permettant ainsi de mettre en œuvre le 5<sup>ème</sup> principe de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant)

.....

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI  NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
La Ferté-Bernard – Pep's	20 place Saint-Julien	Animation et permanence
Tuffé-Val-de-la-Chéronne – Pep's	5 chemins des écoliers	Animation et permanence
Avezé	Salle polyvalente - 32 rue du perche	Animation
Cherré-Au (Cherré)	Maison des associations – lieu-dit la Borde	Animation
Cherré-Au (Cherreau)	Salle des fêtes	Animation
Lamnay	Route de St Jean des échelles	Animation
La Chapelle du bois	Salle Camille Monchâtre – place de la grande cour	Animation
Saint-Maixent	Place du logis	Animation
Sceaux-sur-Huisne	Salle polyvalente – rue de l'école	Animation

\*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

## 2.4 Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	X	
... un téléphone portable	X	
... un ordinateur fixe		X
... un ordinateur portable (et un double écran / clavier)	X	
... un photocopieur	X	
... une imprimante	X	
... un accès à internet	X	
... un logiciel de gestion – Noé / AÏGA	X	
... une adresse mail	X	
... matériel pédagogique et d'animation	X	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	X	
... un véhicule – 2 véhicules de services	X	

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

⇒ En 2025 : Achats de jeux, meubles prévus dans le cadre du déménagement de l'antenne de La Ferté-Bernard – travail sur un aménagement

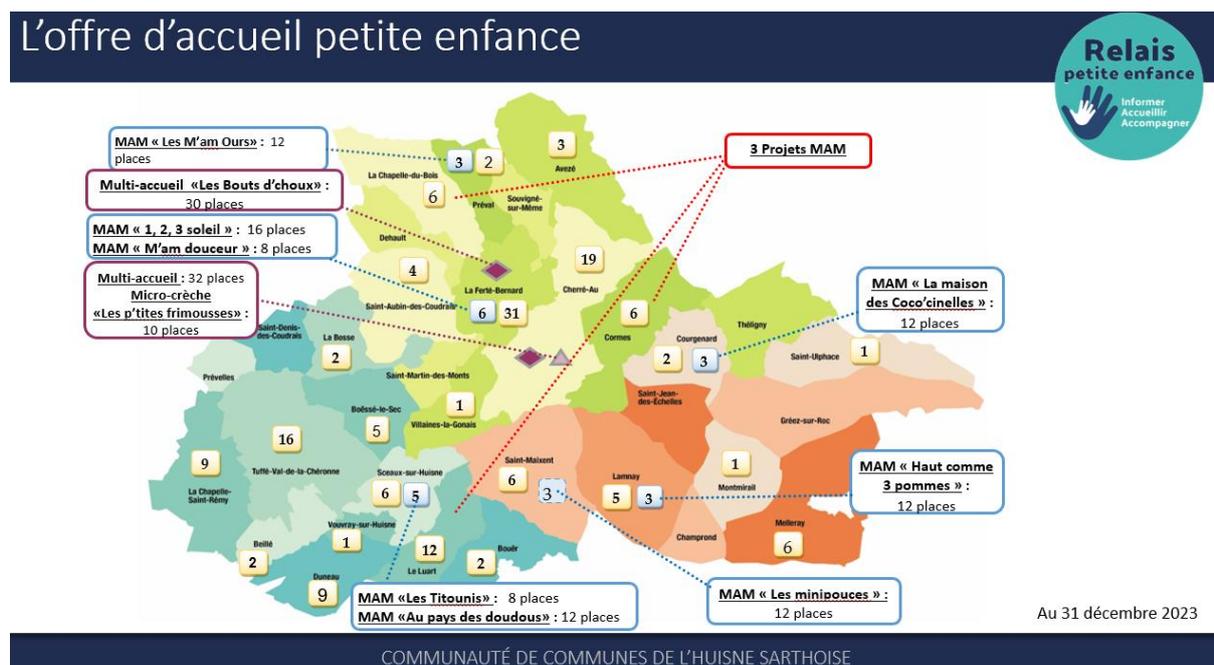
⇒ 2025-2027 : achat matériel de puériculture / jeux pour le service de prêt

## 4. Le contexte territorial du Relais

### L'histoire du relais :

- ⇒ 2007-2008 : création d'un Relais d'assistant maternel par la ville de La Ferté-Bernard (gestion communale) – 1 animatrice à 0.50 ETP
- ⇒ Avril 2015 : La Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise modifie la définition de sa compétence « action sociale d'intérêt communautaire » et y ajoute : la création et gestion d'un relais assistantes maternelles parents enfants. (Transfert de compétence par la ville de La Ferté-Bernard)
- ⇒ Septembre 2015 : Ouverture du relais d'assistant maternel parents-enfants de l'Huisne Sarthoise. Le local a donc été maintenu sur la ville de La Ferté-Bernard. En parallèle, une réflexion a été menée pour créer une antenne sur la commune de Tuffé-Val-de-la-Chéronne. – 1 animatrice 1 ETP
- ⇒ Janvier 2016 : Création d'un second poste d'animatrice : 2 animatrices, 2 ETP.
- ⇒ Juillet 2019 : Ouverture de la seconde antenne du Relais d'assistant maternel parent – enfant, sur la commune de Tuffé-Val-de-la-Chéronne
- ⇒ 2021 : modification du nom relais assistant maternel parent enfant par Relais petite enfance
- ⇒ Mars 2023 : Signature de la CTG et modification des compétences de la Communauté de communes
- ⇒ La Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise a dans ses statuts la compétence optionnelle « action sociale d'intérêt communautaire » défini par :
  - La création et gestion d'un relais petite enfance ; (depuis 2015)
  - La coordination de la Convention Territoriale Globale conclue avec la CAF. (depuis 2022)
- ⇒ 30 septembre 2024 : le Conseil communautaire a modifié la définition de la compétence optionnelle « d'action sociale d'intérêt communautaire ». Il a ajouté 4 compétences attachées à l'exercice de l'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant sont les suivantes :
  - Recenser les besoins des enfants âgés de moins de 3 ans et de leurs familles en matière de services aux familles ;
  - Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de 3 ans ainsi que les futurs parents ;
  - Planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil ;
  - Soutenir la qualité des modes d'accueil.

### Diagnostic local



*En bleu, les assistants maternels actifs accueillant en MAM et en jaune, les assistants maternels actifs accueillant à domicile.*

Sur le territoire, au 31 décembre 2024, l'offre d'accueil petite enfance est la suivante (carte de l'offre d'accueil) :

- 1 crèche à La Ferté-Bernard (=30 places)
- 1 crèche (=32 places) et 1 micro-crèche (=10 places) à Cherré-Au
- 24 communes avec une ou plusieurs assistants maternels exerçant à domicile
- 8 maisons d'assistants maternels (=22 assistants maternels) et 3 ouvertures de MAM prévue en 2025 + 1 projet de MAM identifié

La baisse du nombre d'assistantes maternelles agréées sur le territoire se poursuit, passant de 273 assistantes maternelles actives en 2020 à 185 en 2023.

⇒ En 2023, 774 places d'accueil à domicile offertes (= nombre de places agréées à domicile), 108 places d'accueil en MAM (=nombre de places agréées en MAM) et 72 places en EAJE.

L'accueil chez un assistant maternel reste le premier mode d'accueil sur le territoire.

Le nombre de nouvelles assistantes maternelles agréées en 2023 est de 5 (nombre d'arrêts en 2023 =21). Une augmentation est présagée en 2024, puisqu'à ce jour le territoire compte 6 nouvelles assistantes maternelles en 6 mois.

Le lieu d'accueil des assistantes maternelles évolue. Ces professionnelles ont tendance à se regrouper au sein d'une MAM pour exercer.

### **Les naissances domiciliées**

Sur la période 2020-2022, les naissances domiciliées étaient stables sur le territoire (2020 : 243 naissances / 2021 : 271 naissances / 2022 : 268 naissances).

Il est constaté en 2023, une baisse du nombre des naissances domiciliées sur le territoire, passant de 268 naissances en 2022 à 231 en 2023. La baisse est davantage marquée sur le bassin tufféen.

### ⇒ **Taux de couverture – année de référence 2021**

Taux de couv EAJE PSU	8.6
Taux de couv EAJE Hors PSU	0
Taux de couverture préscolarisation	4.8
Taux de couverture assistants maternels	64.3
TAUX DE COUVERTURE GLOBAL	76.2

### ⇒ **Les enjeux pour le relais petite enfance :**

Le RPE est bien identifié par les assistantes maternelles comme un lieu d'information et de professionnalisation de l'accueil individuel. Une campagne d'appel téléphonique auprès des assistants maternels est à ce jour en cours et va se terminer à la fin de l'année 2024, ce qui permettra d'ajuster l'offre en fonction des besoins des professionnels pour la période 2025-2027.

Le RPE reste néanmoins moins connu des familles. Notamment, celles qui arrivent sur le territoire.

Le RPE est une structure intégrée dans la politique Petite Enfance du secteur. L'objectif est de renforcer cette intégration pour faciliter l'orientation.

Le RPE est référencé comme lieu d'information sur les modes d'accueils du territoire.

### **La CTG une ambition à l'échelle de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise.**

#### **Politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire :**

⇒ Orientations de la Convention territoriale Globale 2023-2027 : la thématique petite enfance est un axe prioritaire de la CTG.

La Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise a signé une Convention territoriale Globale avec la CAF en mars 2023, 31 communes et 2 SIVOS. Elle vise à structurer la dynamique du projet de territoire afin de renforcer l'efficacité et la cohérence en direction des habitants.

**L'ambition générale du projet social** est de « développer une lecture commune des dynamiques et enjeux sociaux afin de mettre en œuvre un projet social basé sur des coopérations locales et permettant de mieux accompagner le parcours des familles ».

Les effets souhaités de ce projet social sont :

- D'être attractif (accueillir des nouvelles familles) ;
- De répondre aux besoins existants ;
- De favoriser un développement social équilibré du territoire.

Les enjeux identifiés du projet social, élaboré à l'échelle des bassins de vie.

- Consolider et développer les services existants pour répondre aux besoins des familles
- Favoriser l'accessibilité aux services pour les familles
- Favoriser la vie citoyenne et l'engagement des jeunes
- Axe transversal : valoriser et optimiser les ressources et les atouts du territoire à l'échelle intercommunale

**Les enjeux** « petite enfance » poursuivis par le territoire :

**Maintien de l'offre existante** tant au sein des accueils collectifs que de l'accueil individuel pour continuer à répondre aux demandes des familles en matière de mode d'accueil :

- Promouvoir et soutenir l'activité des assistants maternels :
  - Le RPE a orienté ses missions dans ce sens : promotion du métier
  - 3 ouvertures MAM prévues en 2025 (travail étroit en 2023-2024 entre la Cdc et les communes engagées à soutenir des porteurs de projet. Un projet MAM en cours.
- Consolider l'offre d'accueil collectif (crèches) :
  - Crèche à La Ferté-Bernard – objectif : mise en conformité du lieu d'accueil (nouveau référentiel bâtimentaire 2021)
  - Crèche de Cherré-Au
  - Micro-crèche à Cherré-Au – objectif : mise en conformité du lieu d'accueil (nouveau référentiel bâtimentaire 2021 et augmenter la capacité d'accueil passant de 10 places à 12 places).
- Développement sur le bassin tufféen. Réflexion en cours – volet financier (fonctionnement)

**Mise en place d'un temps dédié au soutien à la parentalité** en collaboration avec l'ensemble des acteurs petite enfance - parentalité du territoire

⇒ Création d'une instance partenariale petite enfance- parentalité : Le réseau Pep's

Appui sur les politiques départementales :

Schéma départemental des services aux familles 2022-2026 de la Sarthe définit comme action prioritaire : « le développement de l'offre d'accueil individuel du jeune enfant adapté aux besoins des familles sur les territoires ».

⇒ Dans ce cadre, projet envisagé à l'échelle départementale : « la promotion et la valorisation du métier d'assistant maternel ».

⇒ Appui sur le réseau des relais petite enfance de la Sarthe co-piloté par la CAF et le Département

L'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

⇒ Participation au diagnostic petite enfance dans le cadre de la Convention Territoriale Globale et différentes instances / commissions petite enfance à l'échelle de la Cdc. (CTG)

⇒ Participation aux instances de concertation dans le cadre du projet éducatif territoriale. (PEDT)

Les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements du territoire.

Partenaires	Actions	Lieux/fréquences	Résultats
Association « au clair de la lune »	Mise à disposition du local du RPE pour le stockage des livres ainsi que pour les réunions des bénévoles  Intervention des bénévoles lors des ateliers d'éveil à La Ferté-Bernard	Antenne de la Ferté-Bernard 10 fois par an	Ateliers complets
Médiathèque-ludothèque de La Ferté-Bernard	Prêt de matériel  Ateliers d'éveil au sein de la ludothèque	Site de la médiathèque-ludothèque Ponctuel	Amener les assistants maternels, les enfants et les familles à fréquenter ce lieu ;  Renforcer le lien entre la petite enfance et la culture
Bibliothèque La Chapelle-du-Bois	Prêt de matériel	1 à 2 fois par mois	
Crèche « Les bouts d'choux » de La Ferté-Bernard	Activités communes avec les enfants  Echanges professionnels  Mutualisation d'actions ponctuelles pour réduire les coûts + cohérence territoriale des actions menées	Au sein de la crèche et du relais, parfois sortie en extérieur  Plusieurs temps sur l'année (semaine de la petite enfance, semaine du goût...)	Echanges professionnels entre animatrices RPE, employées de la crèche et AssMat  Observation croisée des besoins d'accueil  Optimisation des coûts des intervenants extérieurs  Mélange des enfants (collectifs/individuel)
Crèche et micro-crèche de Cherré-Au	Echanges professionnels  Prêt d'une salle de motricité	1 fois par mois au sein de la crèche	Observation croisée des besoins d'accueil  Nouvelle offre d'atelier, favorisation de la motricité libre
Organismes de formation : IPERIA, MFR, instituts de formation en ligne	Planifier les formations pour donner suite aux demandes des assmat	Echanges par mail et réunion 1 fois par an	Maintenir les départs en formation Proposer un nouveau type de formation : formation en distanciel
Association INALTA - « café de la famille »	Réunions partenariales – échanges professionnels  Action de sensibilisation et d'information  Orientation du public	Réunions partenariales et organisation d'un événement en lien avec la petite enfance et la parentalité sur le territoire	Proposées une écoute de proximité au public
Conseil départemental 72 (service PMI)	Partenaires institutionnels  Partage des observations du territoire  Invitation au COPIL	Echanges par mails et téléphone  1 rencontre en 2023	Partenariat difficile à développer

CAF 72	Partenaire institutionnel et financier  Appui technique  Participation au réunion partenariale et au COPIL	Echanges par mails et téléphone  Réunions	Regards croisés de la petite enfance sur le territoire  Communication auprès du public
Réseau RPE 72	Informations en lien avec la profession d'animatrices RPE  Echanges de pratiques professionnelles	5 journées de réunions plénières annuelles  5 séances d'analyse de la pratique par animatrices  Echanges par mails ou téléphone ou visioconférence	Diffusion et actualisation des informations  Partage d'expérience et des pratiques  Travail en commun (documents à diffuser aux publics...)  Soutien professionnel (écoute, échange, conseil...)
Association « P'tits chats perchés »	Mise à disposition des antennes du relais si besoin de l'association  Réunion partenariale + participation à la mise en place d'un évènement petite enfance et parentalité	Plusieurs réunions par an	Orientation du public  Echange d'informations sur les besoins parentaux du territoire
UDAF 72 – « Cercles de parents »	Mise à disposition des locaux du RPE le temps de leurs cercles de parents	Prévision de 10 séances par an	Echange sur les besoins parentaux et sur les problématiques de mobilisation du public
Centre culturel La Laverie	Ateliers d'éveil proposé au sein de salle d'exposition	Mise en place de deux séances par exposition accessible aux 0-3ans	Ateliers complets  Amener les assistantes maternelles, les enfants et les parents à fréquenter ce lieu culturel
Association Les amis de l'Abbaye de Tuffé	Mise à disposition d'un carré potager, accompagnement possible par un bénévole  Mise à disposition de l'extérieur dans le cadre de pique-nique, chasse aux œufs...  Possibilité de voir les expositions présentes sur le site	Site de l'Abbaye de Tuffé  Environ 2 séances par mois entre mai et juillet	Ateliers complets  Amener les assistantes maternelles, les enfants et les parents à fréquenter ce lieu historique et culturel
Mairies	Accueil des ateliers d'éveil itinérants  Relayer les informations du RPE aux familles	Salles mises à disposition gratuitement  Communication par mail mensuel	Développement des ateliers itinérants sur le territoire  Proximité avec les

	Recensement des assistants maternels actifs		assistants maternels
Centre équestre Les Mille Sources	Ateliers d'éveil proposé au centre équestre	Ferme pédagogique et/ou balade en poney 2 ateliers par an	Ateliers complets
Chèvre-rie de Théligny	Visite de la chèvrerie Chasse aux œufs dans la cour	Visite, contact avec les chevreaux et dégustation de lait de chèvre 2 fois par an	Ateliers complets

## 5. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

### 5.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

#### ➤ Informer et accompagner les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p><b>Le RPE propose</b> des entretiens individuels aux familles lors des permanences. Les RDV peuvent être physiques ou téléphoniques. Lors de ces RDV, une information de 1er niveau est délivrée sur les démarches à l'emploi d'une assistante maternelle.</p> <p><b>Le RPE informe</b> sur les modes d'accueil et l'offre existante sur le territoire.</p> <p>La Communauté de communes devient autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Le RPE aura pour mission de mettre en œuvre la compétence 2 : informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de 3 ans et les futurs parents.</p>	<p>Les entretiens individuels permettent de prendre en compte les besoins des familles mais aussi de les rassurer.</p> <p>Sur la période du 01/01/2021 au 30/06/2024 : 1006 familles ont bénéficié du service (soit pour une information par mail ou téléphone ou lors d'un entretien individuel, soit pour participer à une action collective / animation)</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Proposer des permanences téléphoniques et physiques aux familles	Bureau alloué pour l'accueil des familles et ordinateur	Réponses aux demandes et questions des familles	Période contractuelle	Retours de familles. Nombre de familles ayant contacté le RPE pour ce motif. Nombre de familles reçues en

					RDV.
2	Mise à jour de l'offre locale permanente – Relation partenariale	Logiciel Aïga Fiche de disponibilité communiquée aux assistants maternels Contact régulier avec les responsables des	Les parents trouvent un mode d'accueil pour leur enfant adapté à leurs besoins	Période contractuelle	Retours de familles
3	Mise en place d'un événementiel 1 fois par an en présence de l'ensemble des modes d'accueil du territoire + partenaires de l'accès aux droits	EAJE du territoire et services de garde à domicile Appui sur le réseau petite enfance du territoire Appui sur la CTG (mise à jour régulière du diagnostic de l'offre du territoire) Réseau petite enfance du territoire	Communication sur l'offre locale – Meilleur connaissance de l'offre locale par les partenaires et familles  Faciliter l'accès aux familles à un mode d'accueil.	Période contractuelle	Réponse aux questionnaires de satisfaction Taux de fréquentation Nombre de partenaires présents (implication partenariale)
4	Mise en place de réunion d'information sur l'offre locale vers un public cible (Exemple : sollicitation d'un partenaire pour informer des bénéficiaires du RSA ou demandeurs d'emploi ...)	Support spécifique pour présenter l'offre – temps spécifique pour animer la réunion  Réseau partenariale	Faciliter le retour à l'emploi ou à une activité en levant un des freins : « la garde d'enfant ».		Nombre de parents informés par an Nombre d'action collective ou individuelle mise en place
5	Proposer des ateliers parents / enfants – actions collectives d'information – sensibilisations aux futurs parents / parents + informer les parents sur l'offre locale	Intervenant extérieur Appel à projet REAAP Réseau petite enfance Outil de communication « les rendez-vous de la parentalité »			Nombre de séances par an Nombre de parents participants Retours des parents

➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Le RPE n'est pas un lieu d'information LINF (Habilitation).</p> <p>Le RPE n'a pu s'inscrire comme guichet unique afin de ne pas interférer dans la démarche d'inscription aux crèches du territoire.</p> <p>Le lien de monenfant.fr est systématiquement dans le mail de réponse lors de la demande des listes des AM par les familles.</p>	<p>Une clause de la convention pour cette habilitation ne peut être respectée par le RPE à ce jour. Le logiciel Aïga n'a pas la fonctionnalité demandée.</p> <p>Les structures d'accueil collectif sont gérées par les communes et non par la Communauté de communes.</p> <p>Les communes ont mis en place une commission d'attribution des places.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Communiquer auprès des familles de l'existence de mon enfant.fr	Envoi de mail		Période contractuelle	
2	Envoi du lien de mon enfant.fr est systématiquement dans le mail de réponse lors de la demande des listes des AM par les familles.	Site de la CCHS			

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p><b>En 2024</b>, 882 places d'accueil individuel et 108 places en structures collectives disponibles sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Le RPE édite une liste de disponibilités des AM (places disponibles et spécificités d'accueil, jour d'accueil, nombres de semaines sans accueil d'enfants...) afin de faciliter la recherche de mode d'accueil et pour être réactif lors des demandes en urgence.</p> <p>⇒ Mise à jour plusieurs fois par an</p> <p>De nombreuses AM figurent sur les listes PMI mais ne sont plus en activité.</p> <p>Devant le développement de mon enfant.fr, la pertinence de maintenir cette liste sera étudiée sur la prochaine période d'agrément.</p>	<p>Le nombre de places disponibles en accueil individuel diminue au même titre que le nombre d'AM sur le même secteur. La demande est aussi en baisse depuis quelques mois, liée à la baisse des naissances.</p> <p>Il existe un réel écart entre la liste des AM délivrée par la PMI et les AM réellement en activité (AM en pause professionnelle, en reconversion, en attente de formation initiale pour l'accueil du 1er l'enfant).</p> <p>La liste des disponibilités réalisée par le RPE permet aux familles d'identifier rapidement les AM disponibles en fonction de leurs besoins, notamment en cas d'urgence. Elle est plus précise que celle publiée sur mon-enfant.fr.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Liste des disponibilités avec les spécificités d'accueil + orientation vers le site monenfant.fr	Autorisation des assistants maternels d'une autorisation de diffusion de la liste de disponibilités. Gestion RGPD par le logiciel Aïga	Adhésion des AM pour la remise en place de la liste. Fournir une liste à jour. Respecter le Règlement Général sur la Protection des Données	Période contractuelle	Nombre d'AM communiquant sur leur disponibilités et spécificités d'accueil.
2	Renforcer le partenariat avec le service PMI du territoire	Appui sur la CTG + missions de la chargée de coopération CTG			
3	Proposition d'entretiens	2 antennes sur le territoire – Pep's	Les parents à la recherche d'un	Période contractuelle	Retours de familles. Nombre

individuels sur ou sans RDV à La Ferté-Bernard & Tuffé-Val-de-la-Chéronne (+ possibilité en visio ou par téléphone) – 4 demi-journées par semaine Echanges par mail	Proximité des familles pour être reçues en entretien Logiciel Aïga	mode d'accueil ont trouvé une solution correspondant à leurs attentes et besoins		de familles ayant contacté le RPE pour ce motif. Nombre de familles reçues en RDV.
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	--	---------------------------------------------------------------------------------------

➤ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC					
Etat des lieux			Constat et enjeux identifiés		
<p>Le RPE accompagne les parents employeurs en délivrant une information de 1er niveau.</p> <p>Le RPE accompagne les parents employeurs à comprendre les informations en matière de droit du travail et sur les différentes démarches administratives.</p> <p>Le RPE met à disposition des familles des documents actualisés par le réseau des RPE de la Sarthe (convention collective, contrat de travail) pour faciliter les démarches administratives. Le RPE oriente vers les partenaires officiels (Pajemploi, la DREETS, la maison des droits et de la justice).</p> <p>Le RPE réalise une veille juridique, en suivant l'évolution des lois pour une meilleure connaissance du droit du travail (informations de 1er niveau).</p>			<p>Devant la complexité des démarches administratives, les familles sollicitent le RPE (RDV ou appel) afin d'avoir une meilleure compréhension face aux démarches à entreprendre.</p> <p>Ces entretiens permettent d'apporter une réponse individualisée, de s'adapter au niveau de connaissance de la famille et de les rassurer, mais aussi de repositionner le parent-employeur face à l'assistant maternel. (Place du salarié et de l'employeur &amp; prévention des situations complexes).</p> <p>Une fois, l'embauche effective, des familles sollicitent le RPE pour des questionnements par rapport au Contrat de travail.</p> <p>A certains moments de l'année, les animatrices du RPE sont sollicitées par plusieurs familles sur des thématiques identiques (congrés de payés, avenant, fin de contrat, ...).</p> <p><b>Enjeux :</b> Prévenir les situations complexes et litigieuses, Transmettre une information fiable et accessible : connaissances du droit du travail de 1<sup>er</sup> niveau</p>		
ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Participation des animatrices RPE aux journées de Réseau RPE de la Sarthe Formation continue des animatrices du RPE	5 jours par an – participation aux journées réseau RPE Participation des animatrices du RPE à des groupes de travail spécifiques portés par le RPE	Information fiable et actualisées communiquée aux parents	Période contractuelle	Nombre de parents employeurs informés Diminution des litiges entre parents et assistants maternels
2	Assurer une veille juridique permanente – par les 2 animatrices	Abonnement à des magazines spécialisées Temps spécifiques pour réaliser une veille documentaire (temps fermeture au public)	Identifier le RPE comme service de soutien aux familles pour les démarches administratives		
3	Elaboration d'un support destiné aux parents + diffusion des supports	Plateforme du réseau RPE – base documentaire / information actualisée		Création du support sur 3 ans	

	élaborés par le réseau départemental RPE	et à jour			
4	Proposition d'entretiens individuels sur ou sans RDV à La Ferté-Bernard & Tuffé-Val-de-la-Chéronne (+ possibilité en visio ou par téléphone) – 4 demi-journées par semaine Echanges par mail	Equipement techniques adaptés pour les animatrices permettant aux parents de réaliser leurs démarches (outil informatique accessible aux parents), en étant accompagnés.	Informers les familles en les accompagnant au début de leur démarche et aller vers « l'autonomie des parents » - capacité à faire seul	Période contractuelle	

#### 4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

##### ➤ Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Le RPE propose un rendez-vous à toute personne intéressée par les métiers de la petite enfance et oriente vers les partenaires pour effectuer une demande d'agrément.</p> <p>Transmissions des données chiffrées et rencontres avec des porteurs de projets MAM en lien étroit avec les communes.</p> <p>Recueil de données sur les entrées et sorties dans le métier effectué par les animatrices du RPE.</p> <p>Participation des animatrices RPE aux formations d'assistant maternel obligatoire avant agrément.</p>	<p>Il est constaté plus de sorties du métier que d'entrées. Les raisons principales sont : les départs à la retraite et les reconversions professionnelles.</p> <p>Ouverture en septembre 2023 d'une promotion : CAP AEPE en 1 an en apprentissage au LEAP Le Tertre</p> <p><b>Enjeux :</b> Créer de nouvelles vocations – « attractivité du métier » et soutenir les professionnels en activité afin d'éviter l'épuisement professionnel</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Animation de réunion d'information sur les métiers de la petite enfance (focus métier d'assistant maternel) auprès de demandeurs d'emploi (partenariat France Travail et Mission Locale)	Temps dédié à ces animations pour les animatrices	Ralentissement de la diminution du nombre d'assistants maternels agréés et actifs. Création de nouvelles vocations	Période contractuelle	Nombre de nouveaux agréments assistants maternels sur la période Nombre de participants à ces réunions d'information
2	Partenariat avec LEAP le Tertre : présentation du métier 1 fois par an aux apprentis, associer les apprentis à des actions collectives.	Temps dédié à ces rencontres. Communication avec la formatrice référente de la promotion.			
3	Informers les assistants maternels de leurs droits (IRCEM, ...)	Mail / permanences et ateliers / actions collectives / intervenants extérieurs			Nombre d'assistants maternels informés

➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Evolution législative avec une obligation de s'inscrire et mettre à jour ses disponibilités sur mon enfant.fr.</p> <p>Juillet 2024 : 104 assistants maternels (dont 13 l'agrément n'est pas à jour) ont créé leur compte sur mon enfant.fr – 83 ont renseigné leurs disponibilités.</p>	<p>L'ensemble des assistants maternels agréés n'est pas équipé du matériel informatique nécessaire à cette mise à jour.</p> <p>Des assistants maternels ne maîtrisent pas l'outil informatique.</p> <p>Le « plein emploi » et le manque d'intérêt pour cet outil par plusieurs professionnels sont des raisons invoquées pour ne pas s'inscrire / mettre à jour sur le site.</p> <p><b>Enjeu :</b> L'appropriation de cette démarche obligatoire dans les pratiques des assistants maternels.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Informer les assistants maternels sur l'obligation d'inscription.	Permanences physique / téléphonique / ateliers Mails Information donnée lors des temps collectifs + par mail	Augmenter le nombre d'assistants maternels agréés et actifs inscrits	2025-2027	Nombre d'assistants maternels agréés et actifs ont créé leur compte + mettent à jour leur disponibilité.
2	Permanences – entretien individuel	Equipement informatique adapté pour les animatrices			
3	Lien / échanges avec le service des aides financières aux partenaires de la CAF	Contact avec les techniciens CAF			

➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Des réunions thématiques sont proposées chaque année aux assistants maternelles afin de les accompagner dans leur professionnalisation.</p>	<p>Les thématiques seront affinées selon les besoins repérés par les animatrices du RPE et aussi lors de la campagne téléphonique, en cours, auprès des assistants maternels (action réalisée par une stagiaire au RPE).</p> <p>Temps personnel non valorisé (financièrement) et avec une amplitude horaire déjà importante par semaine freinent la participation des assistants maternels à ces temps d'échange et d'écoute.</p> <p>Il est aussi constaté une difficulté à mobiliser les professionnels accueillant en MAM : un repli au sein de la structure est observé.</p> <p>Un turn-over au sein des équipes d'assistants maternels en MAM est constaté, fragilisant parfois la continuité d'accueil.</p> <p><b>Enjeux :</b> Mobiliser les assistants maternels accueillant à domicile et en MAM pour venir participer aux soirées et temps forts proposés par le RPE (temps personnels et non rémunérés). Soutenir les professionnels dans leurs relations avec les enfants d'une</p>

part et les parents d'autre part.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Mise en place de soirées-débats / conférences / temps d'échanges sur différentes thématiques en associant les professionnelles de la petite enfance en EAJE.	Intervenant extérieur Supports Animatrices RPE Choix des thématiques : campagne téléphonique	Partage d'expériences Respect de la Charte d'accueil du jeune enfant (amélioration de la posture professionnelle)  Mobiliser l'ensemble des professionnels : MAM et à domicile Valorisation des assistants maternels	Période contractuelle	Nombre de séances par an Nombre d'assistants maternels participant aux actions collectives Enquête de satisfaction auprès des professionnels (campagne téléphonique)
2	Intervention de professionnels sur les temps d'atelier d'éveil et de socialisation.	Intervenant extérieur	Respect de la 4 <sup>ème</sup> compétences de l'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant.		
3	Interroger la mise en place de temps d'analyse de la pratique	Budget dédié à prévoir – mutualisation avec des EAJE		2026	

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

➤ **Organiser des ateliers d'éveil**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Les 2 animatrices du RPE animent 3 à 4 ateliers d'éveil et de socialisation par semaine pendant les périodes scolaires en itinérance.</p> <p>Elles animent 3 ateliers par semaine sur les 2 antennes pendant les vacances scolaires.</p> <p>Les ateliers d'éveil et de socialisation sont accessibles sur inscription. Un calendrier mensuel est diffusé par mail aux assistants maternels et parents + site internet + page Facebook.</p> <p>Les parents peuvent ponctuellement participer aux ateliers. La demande des parents est en hausse.</p> <p>Les assistants maternels peuvent participer à un atelier par semaine, dans la limite des places disponibles, voire plus s'il reste des places.</p>	<p>Poursuite des modalités d'organisation qui correspondent aux besoins et attentes : itinérances et antennes / période scolaire et vacances scolaires</p> <p>Difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Certains lieux sont très demandés et des inscriptions sont refusées. Les modalités d'inscription sont questionnées.</li> <li>- Les MAM : inscription de la MAM entière = atelier complet – absence de mixité.</li> </ul> <p><b>Enjeu :</b> Favoriser la participation des nouvelles assistants maternels et des professionnels accueillant en MAM.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Proposer des ateliers d'éveil et de socialisation sur différentes communes	Information par mail Campagne	Permettre l'accès de tous au service – (itinérance –	2025-2027	Nombre d'inscriptions Nombre de

	du territoire (lieux interrogés chaque année lors du COPIL)	téléphonique pour rappeler l'organisation des ateliers Calendrier mensuel diffusé Véhicule de service adapté + jeux / mobilier adaptés	proximité)		participants moyens par atelier Nombre d'assistants maternels satisfait de ces temps
2	Mise en place d'un règlement des ateliers dans le respect de la charte d'accueil du jeune enfant	Co-construction avec les assistants maternels			
3	Informar les familles lors des RDV des ateliers.	Entretiens / mails			
4	Mise en place d'ateliers « délocalisés » – lieux culturels / sportifs / de loisirs ... du territoire	Budget spécifique Réseau petite enfance	Les assistants maternels découvrent les ressources du territoire		

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Les assistants maternels peuvent prendre contact avec les animatrices du RPE pour avoir des renseignements.</p> <p>Les animatrices du RPE identifient les thématiques souhaitées par les assistants maternels et sollicitent des organismes de formation pour mettre en place des formations au plus près du domicile des professionnels.</p> <p>Les animatrices accompagnent les professionnels à compléter le dossier de formation.</p>	<p>A ce jour, les formations proposées sont hors temps d'accueil. Certains professionnels souhaitent partir seulement hors temps d'accueil. D'autres demandent à partir sur le temps d'accueil.</p> <p>Le choix des thèmes sera affiné avec la campagne téléphonique en cours à ce jour.</p> <p>Avant le COVID, les professionnels étaient plus nombreux à partir en formation. Il est difficile de relancer la dynamique.</p> <p>Certains professionnels ont vu leurs formations annulées (manque de formateur, annulation par Ipéria (manque de financements), groupes insuffisants pour l'organisme de formation qui annule la session, ...) + délais de remboursement sont longs.</p> <p><b>Enjeu :</b> Faciliter le départ en formation sur temps d'accueil (mise en place d'un remplacement) et hors temps d'accueil.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Proposer des formations sur temps d'accueil et hors temps d'accueil sur le territoire ou proche du territoire.	Temps dédiés à la relation partenariale pour les animatrices	Augmentation des départs en formation	Période contractuelle	Nombre de départs en formation
2	Réfléchir à une	Réseau petite			

	proposition de remplacement aux familles pour faciliter les départs sur temps d'accueil.	enfance – lien avec les EAJE Fiche de disponibilités			
3	Communiquer plus largement sur les formations à distance	Mail / ateliers			

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

### Thème 3-1 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels :

DIAGNOSTIC	
Lors de l'écriture du projet, le territoire n'est pas confronté à une sous-activité des assistants maternels. Les animatrices du RPE resteront vigilantes selon les futures tendances.	

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE						
N°	Objectifs	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

- Promouvoir le métier d'assistant maternel (même question ci-dessous par rapport à la mission renforcée)

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

#### Mission renforcée du RPE

- La promotion renforcée de l'accueil individuel :

Le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
<p>Dans le cadre de la CTG, le diagnostic a révélé une diminution significative du nombre d'assistants maternels sur le territoire. Les familles ont également alerté sur les difficultés à trouver un mode d'accueil sur le territoire lors d'une période de plein emploi.</p> <p>Les motifs d'arrêt de la profession : départ à la retraite et reconversion professionnelle (= baisse d'attractivité du métier / difficultés de la profession (isolement, ressources instables, difficultés relationnelles avec les parents-employeurs, conciliation vie personnelle et professionnelle, ...).</p> <p><b>Orientation :</b> promouvoir le métier pour créer de nouvelles vocations et aussi soutenir les assistants maternels agréés depuis plusieurs années (éviter l'épuisement, aides techniques, ...)</p> <p>Une commission petite enfance s'est réunie en décembre 2023 et a validé un plan d'action pour la période 2023-</p>

2027 pour la promotion et valorisation du métier d'assistant maternel. Il est joint au projet de fonctionnement.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Développer la communication sur le service de prêt de matériel de puériculture à titre gratuit – 3 mois renouvelable 1 fois. – enrichir l'offre /	Enveloppe financière spécifique pour l'achat du matériel	Maintien du nombre de places d'accueil sur le territoire en adéquation avec les besoins des familles	Période contractuelle	Nombre d'emprunts
2	Participation au groupe de travail lancé à l'échelle départementale par la CAF et Département pour lancer différentes actions de promotion	Une animatrice a été détachée pour participer activement à ce travail avec une assistante maternelle du territoire	<p>Limiter les arrêts de la profession</p> <p>Valorisation du métier au « grand public »</p>		Nombre de places d'accueil sur le territoire en adéquation avec l'évolution démographique
3	Création d'un support avec des fiches spécifiques au métier d'assistant maternel – livret « les fondamentaux du métier »	Logiciel spécifique – appui du service communication de la collectivité			
4	Accompagnement dans leur bien-être et la prévention contre l'épuisement professionnel	Mobilier adapté sur les temps d'ateliers Actions de sensibilisation aux troubles musculosquelettiques.			<p>Nombre d'assistants maternels informés</p> <p>Nombre d'arrêt maladie</p>
5	Mise en place d'actions croisées avec l'ensemble des professionnels de la petite enfance	Réseau petite enfance			Nombre de participants aux actions collectives
6	Lancement d'une campagne de communication « grand public »	Réseau petite enfance			2026-2027

CHARGES			PRODUITS		
60611	Eau	275	002	Résultat de fonctionnement reporté	6304.79
60612	Electricité	13000	777	Opérations d'ordre de transferts entre sections	215
60631	Fournitures d'entretien	600	70875	Remb par les communes membres du groupement	5000
60632	Petit équipement	650		<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>11519.79</b>
60640	Fournitures administratives	200	744	FCTVA	40
60680	Fournitures Diverses	400	7473	Participation - Département	800
	<b>SOUS-TOTAL COMPTE ACHAT</b>	<b>15 125</b>	74751	Participation GFP de rattachement	<b>74339.21</b>
61358	Locations mobilières - Autres matériels	900	7476	Participation - Sécurité sociale et organismes mutualistes - MSA	800
6152	Entretien et réparations	1550	747888	PSO/PSU (+Bonus Mission renforcée) Caf	64051
61551	Entretien et réparations - Matériel roulant	850	70626	Bonus Territoire - CTG	28385
6156	Maintenance	1580			
6182	Documentation	100		<b>SOUS-TOTAL Dotations, subventions et participations</b>	<b>168415.21</b>
6184	Versement à des organismes de formation	300			
6188	Autres frais divers	45			
	<b>SOUS-TOTAL SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>5325</b>			
6228	Rémunérations d'intermédiaires - Divers	3800			
6232	Fêtes et cérémonies	4200			
6234	Réceptions	1750			
6236	Catalogues et imprimés	800			
6251	Frais de déplacement	450			
6262	Frais de télécommunications	2300			
6283	Frais de nettoyage des locaux	16500			
62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement	8000			
	<b>S/TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>37800</b>			
63110	Taxes sur Salaires	0			
63130	Participations Fonds de Formation	0			
	<b>SOUS-TOTAL IMPOTS ET TAXES</b>	<b>0</b>			
6211	Personnel affecté par la collectivité de rattachement				
	<b>S/TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>120000</b>			
65811	Autres charges de gestion courante	685			
	<b>S/TOTAL CHARGES GESTION COURANTE</b>	<b>685</b>			
66100	Charges financières				
	<b>SOUS-TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>				
68110	Dotations aux amortissements	1000			
682	Dotations aux provisions				
	<b>SOUS-TOTAL DOTATIONS</b>	<b>1000</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>179935</b>		<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>179935</b>

### Explications :

- ⇒ Une hausse des charges de personnel en 2025 : prévision du départ d'une animatrice à la retraite – « Tuilage » de plusieurs semaines avec l'animatrice remplaçante.